

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1600

Artikel: XXI : Odyssée de l'armée
Autor: Dépraz, Alex
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019129>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXI: Odyssée de l'armée

Armée 95 portait son caractère transitoire dans son intitulé. En prenant les chiffres du siècle, Armée XXI devait au contraire s'inscrire dans la durée. Il n'en est rien. Quelques mois seulement après l'entrée en vigueur de la réforme, Armée 2011 fait son apparition.

Rendons à César ce qui appartient à César. Si les stratèges du Département de Samuel Schmid (DDPS) étaient aussi bons sur le champ de bataille que dans l'arène politique, l'armée suisse serait un modèle d'efficacité. Ainsi, l'ennemi héréditaire paraît définitivement anéanti. Les chimères abolitionnistes qui ont agité le débat politique à la fin des années huitante se sont éloignées pour de bon. Seul un cinquième des votants a soutenu l'initiative pour la suppression de l'armée en 2001 tandis qu'Armée XXI a bénéficié d'un large soutien. En bons généraux, les cadres du DDPS ne se reposent pas sur leurs lauriers; ils repartent à l'assaut avec une nouvelle réforme.

Une troupe «d'élite» de 50000 soldats professionnels aux côtés de 70000 miliciens moins bien formés: au niveau des chiffres, la proposition ressemble à s'y méprendre aux solutions avancées par ceux qui considéraient qu'Armée XXI était un projet surdimensionné (cf. DP n°1472). La milice ne se chargerait en outre plus de la défense des frontières contre un ennemi potentiel, mais le citoyen soldat consacrerait désormais son temps sous les drapeaux à la surveillance d'ambassades et des conférences internationales. Les bidasses occupés à autre chose qu'à défendre des mètres carrés d'Helvétie:

voilà qui ne fait bondir que quelques nostalgiques des grandes manœuvres. Mais, des miliciens peu formés ne paraissent pas les plus aptes à assurer des missions de surveillance délicates, confiées à l'étranger aux formations les plus aguerries. Fusils oubliés, surveillants en goguette, l'actualité a apporté récemment quelques exemples inquiétants. En outre, la diminution des budgets militaires est devenue heureusement une donnée incontournable. Chez nos voisins français, l'armée - domaine réservé du Président - n'échappe d'ailleurs pas à la cure minceur imposée par Nicolas Sarkozy.

Dans nos frontières, la formation des recrues et leur équipement princier sont devenus beaucoup trop chers. La Suisse ne peut plus prétendre faire cavalier seul pour assurer la surveillance de son territoire: l'examen d'une carte de l'Union européenne dans ses nouvelles frontières du 1^{er} mai permet de se convaincre de l'absurdité de cette tâche.

Refus devant l'obstacle: toutes les réformes militaires s'en tiennent aux deux valeurs sacrées que sont l'armée de milice et l'obligation de servir. Même si cette dernière ne veut plus rien dire quand la moitié environ des conscrits ne revêt plus d'uniforme gris-vert. La boucle est ainsi quasiment bouclée. L'appareil militaire a assimilé à son profit les changements politiques consécutifs à la chute du mur de Berlin. La survie de l'armée de milice est assurée, même s'il s'agit d'une coquille vide. Au pis, il restera l'organisation de la Patrouille des Glaciers! AD

Dans ce numéro

La TVA finance le social via la productivité nationale.

Lire en page 2

La Suisse doit négocier avec l'Union européenne.

Lire en page 3

Il faut soutenir l'excellence scientifique des hautes écoles sans tomber dans l'élitisme.

Lire en page 4

La Landsgemeinde d'Appenzell Rhodes intérieures défie le temps et la modernité.

Lire en page 5

La Bibliothèque nationale suisse rend hommage à l'écrivain Ludwig Hohl.

Lire en page 7